



# [LE BENEVOLAT, UN ENGAGEMENT PLUS COMPLEXE QU'IL N'Y PARAÎT]

*Dossier Thématique*

# SOMMAIRE

Introduction.....	2
<b>I- Le bénévolat, un statut social encore très influencé par la loi de 1901.....</b>	<b>2</b>
A) Le bénévolat et le volontariat, deux actions bien distinctes.....	2
B) Les différents champs d'action des associations.....	3
<b>II- Plus d'un million d'associations actives en France.....</b>	<b>4</b>
<b>III- L'engagement dans le bénévolat, différentes motivations pour différents profils.....</b>	<b>5</b>
A) Les motifs de l'engagement : une tendance à se diversifier.....	5
B) L'engagement bénévole suit de nouvelles « tendances » .....	6
C) Deux profils types du bénévole.....	7
<b>IV- Le bénévolat : un paradoxe lié à l'amateurisme.....</b>	<b>8</b>
A) Manque de reconnaissance du bénévolat.....	8
B) Comment faire face à ce manque de reconnaissance et de valorisation ? .....	9
Conclusion.....	10
Bibliographie.....	11

Le nombre de bénévoles n'a fait qu'augmenter au cours de ces dix dernières années. Parallèlement, les enjeux du bénévolat ont évolué tant en termes de pratiques et d'organisation que de profils et de motivations des bénévoles. En effet, l'évolution de la société a profondément modifié l'engagement de la population et ce, en raison des changements socio-culturels qui sont survenus ces dernières années. Par conséquent, le portrait que l'on peut déterminer du bénévole sportif s'avère bien distinct de celui du bénévole qui est engagé au sein d'une association à caractère humanitaire ou caritative.

## **I - Le bénévolat, un statut social encore très influencé par la loi de 1901**

Le bénévolat est l'action d'un bénévole de faire un geste libre et d'avoir un impact plus ou moins important. C'est une activité librement choisie et sans échange d'argent qui s'exerce en général au sein d'une institution sans but lucratif. Le bénévole est une personne qui rend un service, en réponse à un besoin et/ou à une motivation qui lui est propre sans attendre en retour une contribution monétaire. Le service contribue à améliorer la qualité de vie, à développer l'épanouissement des personnes et à créer une solidarité plus grande au sein de la société. C'est un geste d'entraide, permettant à la collectivité, de réduire les inégalités et de lutter contre des injustices.

Le bénévole s'épanouit plus facilement s'il intègre un mouvement collectif. Se sentir utile et faire quelque chose pour autrui est la motivation principale des bénévoles. Ceux-ci s'impliquent dans des domaines d'activité aussi divers que le sport, la culture ou les loisirs, l'humanitaire... La plupart des personnes rencontrées insistent sur les liens sociaux qu'elles nouent en travaillant bénévolement et sur leur désir de contribuer à un projet de société. Le bénévolat constitue pour les individus une activité complémentaire à une activité principale qui ne confère aucun statut mais en incarnant des valeurs comme la proximité ou encore la convivialité qui contribuent à garantir une société plus solidaire.

### **A) Le bénévolat et le volontariat, deux actions bien distinctes.**

En France le volontariat et le bénévolat sont deux formes d'activités bien distinctes. Ces deux activités ne recouvrent pas les mêmes engagements. Le bénévolat, à la différence du volontariat, n'est encadré par aucune loi alors que le volontariat a été énoncé par une loi datant du 23 mai 2006 qui définit son statut légal. Cependant, ces deux concepts restent difficiles à distinguer. La principale forme du volontariat est l'engagement civique à partir de 16 ans, qui consiste à effectuer une mission d'intérêt général à temps plein pendant 6 à 24 mois, en France, dans une structure agréée par l'Agence du service civique. Le volontaire s'engage par un engagement exclusif auprès de l'organisme, par un contrat d'une certaine durée et d'être couvert par la sécurité sociale. Le bénévole, quant à lui, n'a pas de statut précis. Il peut exercer son engagement selon la durée qu'il souhaite et au rythme qu'il choisit sans recevoir aucune indemnité.

Un volontaire est une personne bénévole qui offre ses services spontanément selon un statut défini par des textes législatifs. En France, on compte plusieurs formes de volontariat :

- le volontariat civil, défini par la loi du 14 mars 2000, évoque un congé de service civique permettant d'organiser la combinaison de sa vie professionnelle et de son engagement volontaire.
- le volontariat de solidarité internationale, défini par la loi du 23 février 2005. Ce statut est attribué à toute personne qui va mettre ses compétences au profit d'une mission de développement ou d'urgence humanitaire.
- le volontariat civil de cohésion sociale, relatif à l'insertion des jeunes dans la vie sociale

Le statut social du bénévolat et du volontariat en France est aujourd'hui encore très influencé par la loi de 1901. Ce qui s'explique notamment par la professionnalisation croissante des activités et la tendance du bénévolat à se marginaliser. En matière d'action humanitaire, la bonne volonté ne suffit plus. Quelle que soit la motivation il faut savoir que la concurrence est acharnée car les associations et les ONG les plus médiatisées croulent sous les propositions.

## B) Les différents champs d'action des associations.

La participation au bénévolat dépend selon plusieurs facteurs. En effet, l'engagement est plus élevé dans les zones rurales et les petites villes que dans les villes moyennes et les grandes agglomérations. D'un point de vue géographique, les régions Est et Sud-Est ainsi que la région Ouest affichent un niveau important de bénévole. Le taux de participation au bénévolat varie également selon les caractéristiques sociodémographiques. Les hommes sont plus nombreux à se consacrer au bénévolat que les femmes.

Il faut également noter que l'appartenance à une religion et le degré de pratique religieuse influencent le processus à devenir bénévole. Les personnes qui assistent régulièrement aux offices ont un taux de participation plus élevé que les personnes ayant un sentiment d'appartenance religieuse sans pratique ou avec une pratique occasionnelle. De plus, la participation bénévole tend à se transmettre d'une génération à l'autre puisque les personnes qui étaient âgées de 15 à 18 ans et qui avaient au moins un de leurs parents pratiquant le bénévolat sont beaucoup plus nombreuses à être eux-mêmes bénévoles aujourd'hui que ceux n'ayant pas d'antécédents familiaux en matière d'engagement.

Selon l'INSEE, et ses données de 2012, le champ d'action des associations est réparti selon plusieurs secteurs qui sont les suivants:

- la culture et les loisirs (28 %) qui regroupent le tourisme, les associations culturelles, artistiques, musicales, centres aérés...
- les sports (29 %)...
- l'action sociale, sanitaire et humanitaire (23 %) avec la recherche médicale, associations caritatives, d'aide à domicile...
- de défense des droits (12 %) pour les syndicats, la défense des consommateurs, conseils de copropriété...

- l'éducation et la religion (4 %) concernant les associations d'anciens élèves, parents d'élèves, d'aide aux devoirs...
- l'environnement (2 %) avec la défense de la biodiversité, la renaturation de milieux naturels...
- autres (2 %) où l'ont trouvent les partis politiques, mise en valeur du patrimoine...

## II – Plus d'un million d'associations actives en France

Tout d'abord, avant d'évoquer l'évolution des associations, il est évidemment important de rappeler que l'association loi de 1901, a été la loi déterminante permettant la création des associations et entraînant avec elle l'apparition des bénévoles.

En France, selon un Service Associations du Journal officiel et Préfectures d'Alsace Moselle, le nombre d'associations ne cesse d'augmenter depuis 1993. Ainsi, chaque année, il y a 70 000 nouvelles associations qui se créent. Aujourd'hui on atteint le seuil d'un million d'associations.

La vie associative est répartie dans différentes catégories. Selon, le ministère chargé des affaires sociales et de la santé, en 2010, les associations culturelles et loisirs, sportives ainsi que celles qui relèvent de l'action sociale, sanitaire et humanitaires sont celles qui regroupent un plus grand nombre de bénévoles. Elles sont ensuite suivies des associations dans le domaine de défense des droits, de la religion et de l'éducation. Pour finir, les associations qui représentent peu de bénévoles sont celles qui agissent pour l'environnement ou qui relèvent de la politique.

En ce qui concerne les associations culturelles, on peut relever le phénomène d'associations culturelles employeurs qui ne cesse de croître. Ainsi, dans un sondage réalisé en 2011, sur 1006 associations culturelles, 807 ont déjà effectué au moins une fois une heure de salarié. Ce type d'association regroupe à elle seule 13 secteurs (Collectif, groupe, compagnie, ensemble, Organisation d'ateliers de pratique artistique, cours, école, Animation socioculturelle, Événement régulier, festival...).

On remarque que le fait qu'il y ait autant d'associations qui soient créées chaque année dans le domaine culturel, montre que les personnes ne cessent de s'intéresser à la culture.

Les associations sportives (AS), sont quant à elles très présentes dans les établissements scolaires. Les enfants peuvent ainsi trouver dans ce lieu des possibilités d'approfondissement et de découverte. De plus, cette association sportive est un lieu idéal pour ces derniers dans la mesure où elle leur offre l'apprentissage de la vie associative.

Dans l'action sociale, sanitaire et humanitaire, de nombreuses associations sont encore, à l'heure d'aujourd'hui, créées. Ainsi, on note qu'aujourd'hui avec la crise économique, de nombreuses personnes deviennent dépressives en perdant leur emploi, et n'ont également aucun soutien de la part de leur famille. Par conséquent, ils peuvent se tourner vers les associations comme la Croix-Rouge française qui pourront les soutenir dans ces moments difficiles.

Concernant, les associations défendant l'environnement, elles font parties, pour la plupart, de « France Nature Environnement ». Il s'agit d'une fédération française des sociétés de protection de la nature et de l'environnement, créée en 1968. Elle regroupe aujourd'hui

environ 3000 associations mais ceci est très peu par rapport aux autres types d'associations qu'on a pu voir précédemment.

Quelles que soient les associations, on note que le profil du bénévole est souvent le même. C'est toujours une personne qui consacre son temps libre pour quelqu'un dans un domaine qui lui plaît sans chercher à trouver des bénéficiaires. Cependant, plusieurs enquêtes récentes ont prouvé que les motivations de l'engagement bénévole ont une tendance à se moderniser ces dernières années. On arrive aujourd'hui à déterminer deux profils types du bénévole.

### **III - L'engagement dans le bénévolat, différentes motivations pour différents profils**

#### **A) Les motifs de l'engagement : une tendance à se diversifier**

##### *Le temps et la liberté, deux valeurs essentielles*

Les théories du don éclairent les raisons profondes qui incitent les personnes à s'engager ou pas dans le bénévolat. Ce choix d'engagement relève du don de temps qui est fait à des étrangers, c'est-à-dire à des personnes qui ne se situent pas dans l'entourage proche. Ce principe est important à souligner d'autant que le temps est "une denrée rare aujourd'hui" : c'est ce qui manque le plus dans notre société moderne. C'est pourquoi, à l'idée traditionnelle du "bénévolat sacrifice" s'est substituée une valeur essentielle pour les bénévoles d'aujourd'hui : la liberté. Cette notion contient un concept important celui du "non-engagement" dans la vie de ceux que l'on aide. En ce sens, la liberté des bénévoles suggère la "non responsabilité" - ce qui permet aux bénévoles de sortir de la relation quand ils le souhaitent.

Dans le même temps, précisons, et c'est ce qui ressort des auditions de bénévoles, que le don se fonde sur la valeur du lien créé. On parle ici de lien social, notion prédominante dans le bénévolat. En effet, « on ne naît pas bénévole, on le devient ». La première expérience n'est pas toujours concluante justement parce que le bénévolat repose avant tout sur la qualité de la relation humaine qui se construit au fil du temps et qui, par conséquent, est exigeante.

En outre, le bénévolat s'impose souvent à un moment particulier de la vie (passage de la vie professionnelle à la retraite ou encore de la vie étudiante à la vie professionnelle), mais aussi à des moments de rupture plus violente (décès d'un proche, maladie...). Le don prend alors un sens particulier : il permet de sortir de soi. C'est en quelque sorte un moyen de s'adapter à une situation nouvelle en se rendant utile et éventuellement en conjurant ses angoisses. Toutefois, le bénévolat n'est pas une sorte de thérapie. Il s'agit, quelle que soit la structure accueillante, d'adhérer à un projet commun.

Répondre à un impératif moral, vaincre ses angoisses, étoffer son carnet d'adresses... Les motivations des bénévoles sont multiples. On entend valoriser le fait que faire du bénévolat apporte en termes de prestige, de contacts et d'expériences.

## *La motivation par la satisfaction*

Pourquoi donne-t-on ? Pourquoi devient-on bénévole ? Pour se relier, pour rompre la solitude et participer à l'évolution de la société.

L'acte de donner correspond souvent à un besoin. C'est pourquoi, il est important de sonder les motivations, au début, comme tout au long de l'engagement bénévole, pour en identifier les fondements.

## *A quelles motivations répondent les bénévoles ?*

Aider les autres et nouer des relations sont les deux motifs les plus souvent cités. Mais, la difficulté de connaître les "vraies" motivations des bénévoles tient au fait que, bien souvent, les mobiles réels ne coïncident pas exactement avec les mobiles déclarés. Il est plus simple de privilégier la raison attendue qui est dotée d'un plus fort capital de légitimité. Dans ce cadre, les motifs altruistes sont plus souvent privilégiés dans les déclarations, au détriment de mobiles traduisant une inclination plus personnellement intéressée.

Des motivations sous-jacentes sont ainsi identifiées, on peut les qualifier de "motivations primaires" : enrichissement personnel, se sentir utile, s'occuper. En outre, il est difficile d'établir une règle générale dans le domaine du bénévolat, car chacun agit en fonction d'une perception personnelle. Cependant, nous avons pu, grâce à des études pertinentes, identifier deux motivations principales.

- Dans le premier cas, les bénévoles répondent à une obligation morale qualifiée par certains de "sacerdoce laïc". En ce sens, ces bénévoles nous disent vouloir participer à la résolution d'un problème (lutte contre les discriminations, contre la pauvreté...). Nous avons à faire ici à des altruistes, tournés vers les autres.
- Le deuxième cas de figure concerne les bénévoles dont la préoccupation dominante est centrée autour d'une passion ou d'un projet commun.

## **B) L'engagement bénévole suit de nouvelles « tendances »**

Tandis que le nombre des individus engagés dans des associations s'accroît, les motifs de l'engagement semblent se diversifier de plus en plus **en termes de besoins** - besoin d'expression, de valorisation et de reconnaissance de ce que l'on est, de ce qu'on sait et de ce que l'on sait faire ; de sociabilité ; de rencontre d'autrui ; de liens intellectuellement enrichissants ; de se rendre utile - mais également **en termes de volonté** – volonté de défendre rapidement et efficacement les plus démunis ; de s'inscrire dans l'action et dans des résultats concrets ; de sens que l'on veut donner à sa vie.

Toutefois, derrière cette diversité apparaît un facteur commun de plus en plus évident. Dans l'engagement associatif, la plupart des gens cherchent d'abord la satisfaction d'objectifs personnels, qui se traduit nettement par **la volonté de garder la maîtrise et la responsabilité de leur engagement.**

Pour mesurer cette évolution, des enquêteurs ont tenté de faire une comparaison entre le modèle antérieur de l'engagement et le modèle qui émerge aujourd'hui afin de mettre en lumière les nouvelles tendances de l'engagement bénévole.

Auparavant, c'est l'association qui donnait au bénévole son identité et l'image qu'il présentait aux autres. Il puisait, généralement, dans le projet de l'association le sens de son engagement. L'individu était l'instrument du projet de l'association, ce qu'il valorisait en termes de "militantisme" et de "dévouement". Cette forme d'adhésion impliquait *fidélité* et *loyauté* durables envers l'association et acceptation de ses règles et disciplines.

Aujourd'hui, le type de relations qui émerge dans l'engagement associatif est presque l'inverse du précédent. C'est le projet personnel de l'individu qui oriente ses choix d'engagement collectif. L'individu n'adhère pas seulement à une association ou à un projet, mais à une action, précisément circonscrite, dont il attend la réalisation du but qu'il poursuit.

Autrement dit, le bénévole s'engage de plus en plus dans des organismes correspondant à ses valeurs fondamentales, et non pas simplement pour se mettre au service des autres par obligation.

Cela conduit à des engagements provisoires, diversifiés et changeants. D'où ce "zapping" associatif dont tant de dirigeants se plaignent. Les notions de fidélité et de loyauté demeurent importantes, mais elles s'incarnent différemment. Le bénévole est d'abord fidèle envers lui-même puis envers d'autres personnalités avec lesquelles il a noué des relations personnelles d'échanges, en théorie fondées sur la confiance et la réciprocité.

### C) Deux profils types du bénévole

A partir de là, il est difficile de déterminer un bénévole type. Le phénomène semble être appréhendé partout en Europe par le même prisme : celui du travail sans rémunération pour un organisme, un groupement ou une personne. Mais au-delà de cette définition, il y a de nos jours différentes formes de bénévolat : occasionnel, distancié, engagé, régulier... C'est le degré d'implication des personnes qui retient l'attention et qui fait la différence. On est alors soit sympathisant, participant occasionnel ou régulier c'est-à-dire distancié-volatile, soit encore membre actif, donc engagé.

#### ▽ *Le bénévole "distancié-volatile"*

Il existe un certain nombre de personnes qui ont une activité bénévole, plutôt occupationnelle, mais qui sont prêtes à effectuer différents types de bénévolat parce qu'elles estiment avoir du temps à donner, voire "quelque chose à rendre à la société". Leur motivation première n'est pas de résoudre le problème du logement ou celui des sans-papiers, mais d'être un citoyen qui donne du temps.

En fait, les responsables d'associations que nous avons rencontrés<sup>9</sup>, nous ont tous affirmé qu'il était facile de trouver des bénévoles pour des tâches ponctuelles.

C'est ce que les sociologues appellent l'engagement distancié. L'implication et l'engagement au sein de l'association y sont facilement maîtrisés grâce à des actions à efficacité immédiate. Cette forme de bénévolat est marquée par une grande "**individualisation**" dans laquelle le bénévole se fixe des objectifs pour une durée déterminée. Il s'agit là d'un engagement plus ponctuel, volatile même qui n'interdit pas le passage d'une association à une autre, au gré de l'intérêt porté aux actions conduites.



## ▽ *Le bénévole engagé*

Le bénévole engagé est celui qui a un projet de changements de société. Il est également celui qui s'investit entièrement pour faire face à un problème urgent (catastrophe naturelle, guerre). Ce profil rejoint la définition que nous faisons du volontariat. Il constitue en effet une forme poussée du bénévolat.

Les bénévoles dits "engagés" rendent de grands services aux associations dans la mesure où ils ont avec elles des relations continues et organisées. Ils sont donc, à notre sens, ceux qui acceptent les principes de l'association et se conforment à ses objectifs. Ils se sentent responsables et solidaires de la promotion et du développement de l'association. Les bénévoles engagés assurent avec plus de régularité que les bénévoles distancés-volatiles l'activité choisie.

Malheureusement, on constate que le bénévolat souffre aujourd'hui du manque de personnes qui souhaitent s'investir sur des travaux de longue haleine et qui demandent beaucoup de technicité.

Les caractéristiques du bénévolat-volontariat sont donc multiples tant du fait de la grande diversité de motivations des individus que des situations. Il n'en demeure pas moins une activité importante pour la société. D'ailleurs, son existence a été renforcée, pour la première fois en France, par la loi de 1901 fixant les modalités de création des associations.

## **IV - Le bénévolat : un paradoxe lié à l'amateurisme**

### **A) Manque de reconnaissance du bénévolat**

Le terme amateur peut prendre différentes significations selon le contexte dans lequel il est évoqué, il peut sous-entendre une passion ou un fort intérêt pour une activité mais peut aussi être péjoratif dans le sens où l'individu est non compétent et négligeant. C'est tout le paradoxe qui rend complexe cette notion de bénévolat.

De nos jours les gens donnent moins de leur temps, et s'impliquent de moins en moins dans des actions altruistes comme le bénévolat. En effet, nous vivons dans une société de consommation avec une montée de l'individualisme où les intérêts de chacun ont évolué. Il y a un manque de reconnaissance et de valorisation des bénévoles, du coup ceux-ci s'engagent moins qu'avant et sont moins passionnés et motivés. Ils ne sont pas reconnus et même soupçonnés d'amateurisme, l'opinion publique les contraints à justifier de leurs motivations car il trouve suspect toute action altruiste, alors même que leur engagement repose en fait sur le monde associatif. A cause de ces soupçons d'amateurisme qui pèsent sur eux, ils peinent donc à faire valoir leurs compétences. En effet, les associations ont besoins de compétences spécialisés avec parfois des profils de bénévoles très ciblés (marketing, finance, éducateurs, médecins...).

On note aussi que cette baisse du nombre de bénévoles dans les associations fait que le peu de bénévoles déjà présents assument plusieurs casquettes à la fois (président, secrétaire,...)

## B) Comment faire face à ce manque de reconnaissance et de valorisation ?

Face à ce problème, les pouvoirs publics ont décidé de trouver de nouvelles initiatives pour donner une meilleure visibilité aux activités bénévoles et ainsi relancer le bénévolat.

Reconnaitre les bénévoles, c'est d'abord rendre visible les activités bénévoles, c'est ce qu'a fait le législateur avec deux textes de lois. D'une part la loi du 29 juillet 1998 qui est relative à la lutte contre l'exclusion avec l'idée que tout demandeur d'emploi peut exercer une activité bénévole. Cette possibilité est toutefois soumise à des conditions jurisprudentielles telles que : l'activité ne peut s'exercer chez le précédent employeur, elle ne peut se substituer à un emploi salarié et doit rester compatible avec l'obligation de recherche d'emploi. D'autre part la loi du 19 janvier 2000 relative à la réduction du temps de travail, c'est-à-dire pour concilier le travail avec des activités associatives et ainsi obtenir des dispositions spécifiques comme les actions de formation et les jours de repos. De plus, les initiatives porteront aussi sur la reconnaissance des bénévoles à l'échelle européenne. En effet, un cycle de formation a été proposé aux professionnels ou fonctionnaires publics qui travaillent avec des bénévoles. Ceci a été mis en œuvre dans le cadre du programme « Leonardo Da Vinci » qui est en relation avec la commission Européenne, Direction générale de l'éducation et de la culture.

Par ailleurs, il est nécessaire de remarquer qu'il est essentiel de valoriser le travail des bénévoles en retour de leur investissement personnel. Désormais on peut évoquer la VAE (Validation des Acquis d'Expérience) qui permet de valider les compétences des bénévoles de façons à part entière alors qu'auparavant seul les acquis professionnels pouvaient faire l'objet d'une validation. Les métiers du sport en pleine évolution, les associations sportives ont donc été précurseur dans le domaine des VAE. Pour identifier les profils des bénévoles et valider leur acquis, des documents ont été réalisés comme un guide de repérage des acquis bénévoles. En effet, les compétences des bénévoles ne s'appuient pas sur des preuves classiques comme le bulletin de salaire ou le cv mais des points de repérage comme le niveau d'intervention, son affiliation à une fédération, son niveau d'autonomie, le nombre de salariés et bénévoles.... Il y a un autre outil qui est la méthode d'élaboration du classeur des acquis bénévoles.

Ainsi la reconnaissance et la valorisation sont les maîtres mots pour faire face à ce ralentissement de l'engagement des bénévoles.

Le bénévolat bien qu'il soit un geste libre, est un engagement plus complexe qu'il n'y paraît. Nous devons ainsi différencier le bénévolat du volontariat qui sont, en réalité, deux actions bien distinctes qui ne recouvrent pas les mêmes engagements. Le champ d'action des associations est réparti selon plusieurs secteurs et l'engagement des bénévoles dépend notamment de critères géographiques ou encore sociodémographiques. Il est difficile de déterminer un profil type de bénévoles mais on peut en distinguer deux principaux et les motivations de l'engagement bénévoles ont néanmoins tendance à se moderniser. Enfin, les bénévoles sont considérés par l'opinion publique comme des amateurs et souffrent d'un manque de reconnaissance ce qui entraîne une baisse de motivation et d'engagement en paradoxe avec cette aspiration à être bénévole qui s'accroît.

# Bibliographie

- Jean MOYEN, *Le bénévolat-volontariat : quelles évolutions ?* Analyse générale 2011
- Gaël Bouron & Bruno Colin, *Vers une meilleure connaissance des associations culturelles employeurs* Septembre 2008
- Lionel Prouteau, *Enquête sur la vie associative en France*, 2010
- Colette VERNET, *Le guide du bénévolat à l'usage des dirigeants associatifs*, 2012

# Sitographie

- <http://www.studyrama.com/international/jobs-a-l-etranger/humanitaire-et-volontariat/benevole-volontaire-queelles-differences-20178>
- <http://www.studyrama.com/international/jobs-a-l-etranger/humanitaire-et-volontariat/volontariat-27648>
- <http://vosdroits.service-public.fr/N13271.xhtml>
- [http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/default.asp?page=dossiers\\_web/action-sociale-departementale/action-sociale-departementale.htm](http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/default.asp?page=dossiers_web/action-sociale-departementale/action-sociale-departementale.htm)
- <http://www.senat.fr/rap/r05-016/r05-0165.html>
- <http://www.2rfc.org/uploads/1191/la-question-du-benevolat-dans-le-foot-amateur.pdf>